

## Brève. Épidémiologie de fièvre catarrhale ovine à sérotype-1 en Corse : bilan 2013 et 2014

### Short item. *Bluetongue serotype-1 epidemic in Corsica: update for 2013 and 2014*

Stéphanie Desvaux (1,2) (stephanie.desvaux@agriculture.gouv.fr)\*, Ghislaine Lobjoit (3), Christian Berland (3), Annick Havet (4), Celia Malhere (4), Pierre Havet (4), Jean-Baptiste Perrin (2)\*

(1) Direction régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt de Corse, Service régional de l'alimentation, Ajaccio, France

(2) Direction régionale de l'alimentation, Bureau de la santé animale, Paris, France

(3) Direction départementale de la cohésion sociale et de la protection des populations, Service sécurité alimentaire et protection économique des consommateurs, Ajaccio, France

(4) Direction départementale de la cohésion sociale et de la protection des populations, Service sécurité alimentaire et protection économique des consommateurs, Bastia, France

\* Membre de l'équipe opérationnelle de la Plateforme nationale de surveillance épidémiologique en santé animale (Plateforme ESA)

**Mots-clés:** FCO, Corse, foyers, surveillance, vaccination/**Keywords:** *Bluetongue, Corsica, Outbreaks, Surveillance, Vaccination*

#### Évolution de l'épidémiologie

Au total, ce sont 177 foyers de fièvre catarrhale ovine à sérotype 1 (FCO-1) qui ont été déclarés entre le début de l'épidémiologie (premiers signalement en Corse-du-Sud le 2 septembre 2013, Perrin *et al.*, 2013) et fin décembre 2014 (Perrin *et al.*, 2014). L'essentiel des foyers ont été confirmés entre septembre 2013 et décembre 2013 (Figure 1).

En 2014, seuls 31 foyers ont été confirmés dans toute l'île malgré un dispositif de surveillance toujours en alerte. En effet, des suspicions ont continué à être déclarées, tout en étant moins souvent confirmées (29 % de confirmations en 2014 contre 79 % en 2013). À partir de mi-mai 2014, aucun foyer n'a été confirmé sur les 33 suspicions déclarées. Si l'on compare 2013 et 2014 pour la période entre septembre et décembre, on constate la nette diminution du nombre de suspicions en 2014 à la suite de la première campagne de vaccination (Figure 2).

Au total, 137 foyers ovins (soit 27,5 % des 500 troupeaux recensés en Corse), 31 foyers caprins (soit 12,4 % des 250 troupeaux) et 9 foyers bovins (soit 0,9 % des 1000 troupeaux) ont été notifiés depuis le début de l'épidémiologie. Il est difficile d'expliquer les différences apparentes de prévalence entre les trois espèces. Le très faible nombre de foyers identifiés chez les bovins est toutefois très probablement dû à l'expression plus limitée de la maladie dans cette espèce. Les modalités

d'indemnisation, qui au début de l'épidémiologie ne concernait que les troupeaux ovins, ont pu elles-aussi influencer la déclaration des foyers.

#### Bilan de la vaccination

Deux campagnes de vaccination obligatoires et entièrement prises en charge par l'État (doses et actes vaccinaux) ont été organisées. La première campagne s'est déroulée du 26 novembre 2013 au 31 mai 2014 (arrêté du 26 novembre 2013). La seconde a débuté en juillet 2014 et doit s'achever au 30 juin 2015 (arrêté du 4 juillet 2014).

Pour la première campagne, ce sont environ 70 % des ruminants domestiques qui ont été vaccinés par les vétérinaires sanitaires : environ 85 % des ovins, 30 % des caprins et 65 % des bovins. L'essentiel des ruminants a été vacciné entre janvier et mars 2014 (Figure 3).

Ce taux de vaccination satisfaisant, en particulier chez les ovins, a probablement joué un rôle important dans la maîtrise de l'épidémiologie, expliquant l'absence de foyers déclarés depuis juin 2014.

Le taux de vaccination moins important chez les bovins est probablement associé au fait que ces éleveurs ne craignent pas l'effet de la FCO-1 sur leurs animaux. Le taux faible dans l'espèce caprine est quant à lui lié aux réticences très importantes des éleveurs de caprins à vacciner leurs animaux par crainte d'effets secondaires (aucun vaccin ne disposant d'AMM pour l'espèce caprine). La présence effective d'effets indésirables de la vaccination FCO-1 n'a toutefois pas été confirmée par les données de pharmacovigilance disponibles et les investigations menées sur place par l'Anses.

Le bilan de la deuxième campagne de vaccination ne pourra être établi qu'en juillet 2015. Peu d'animaux ont été vaccinés entre juillet 2014 et janvier 2015, probablement parce que les éleveurs attendent le printemps pour procéder aux rappels de vaccination.

#### Références bibliographiques

Perrin J.-B., Gallois M., Sailleau C., Bréard E., Viarouge C., Clément T., Guis H., Dominguez M., Hendrikx P., Zientara S., Calavas D., 2013. Surveillance et lutte contre l'épidémiologie 2013 de fièvre catarrhale ovine de sérotype 1 en Corse. Bull. Epid. Santé Anim. Alim. 60, 8-11.

Perrin J.-B., Sailleau C., Bréard E., Viarouge C., Dominguez M., Zientara S., 2014. Fièvre catarrhale ovine en 2013 : statut indemne en France continentale – apparition de foyers cliniques dus au sérotype 1 en Corse. Bull. Epid. Santé Anim. Alim. 64, 38-40.

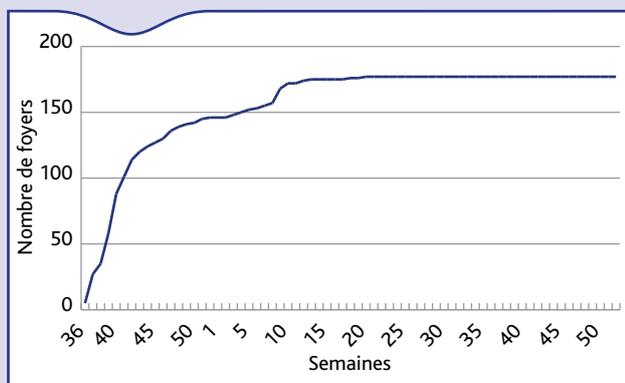


Figure 1. Incidence cumulée des foyers de FCO-1 en Corse de septembre 2013 à décembre 2014

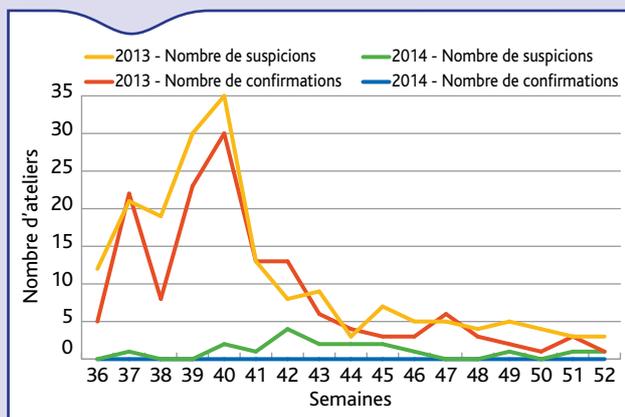


Figure 2. Comparaison du nombre de suspicions et confirmations de foyers FCO-1 en Corse de début septembre à fin décembre, en 2013 et en 2014

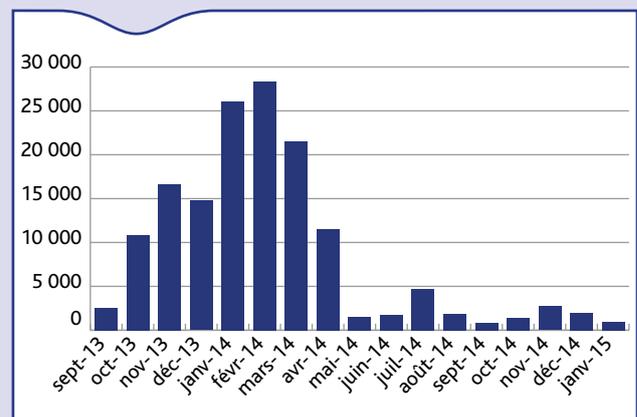


Figure 3. Répartition mensuelle du nombre de ruminants (ovins, caprins, bovins) vaccinés contre la FCO-1 en Corse